

Issy les Moulineaux, le 28 avril 2023

Caisse Française de Financement Local a décidé d'émettre des Obligations Foncières en date du 3 mai 2023, pour un montant de 10.000.000 euros à taux fixe, à échéance le 3 mai 2033.

Le produit net de l'émission sera utilisé pour financer et/ou refinancer, en partie ou en totalité des prêts sociaux éligibles (Eligible Health Loan Portfolio) tels que définis dans le SFIL Group Social Note Framework disponible sur le site de l'émetteur.

Le Prospectus de Base en date du 10 juin 2022 et les Suppléments en date du 27 septembre 2022, du 2 novembre 2022, du 2 janvier 2023, du 24 février 2023 et du 11 avril 2023 relatifs au Programme d'émission d'obligations (Euro Medium Term Note Programme) approuvés par l'Autorité des Marchés Financiers sont disponibles sur le site de l'émetteur (www.caissefrancaisedefinancementlocal.fr), à l'adresse de son siège social : 1-3 rue du Passeur de Boulogne, 92130 Issy les Moulineaux Cedex, France, et auprès de l'agent payeur désigné dans le Prospectus de Base.

Les Final Terms relatifs à l'émission seront déposés à l'AMF (www.amf-france.org) et seront disponibles sur le site de la Bourse de Luxembourg (www.bourse.lu), à l'adresse du siège social de l'émetteur et auprès de l'agent payeur.